



Décision CODEP-MEA-2024-028795

du directeur général de l'Autorité de sûreté nucléaire du 28 mai 2024

modifiant la décision CODEP-MEA- 2022-061237 du 16 décembre 2022 relative à la constitution d'un groupe permanent d'experts pour les réacteurs nucléaires, dit "GPR"

Le directeur général de l'Autorité de sûreté nucléaire,

Vu le code de l'environnement, notamment le titre IX de son livre V ;

Vu la décision n°2018-DC-0644 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 9 octobre 2018 portant adoption du règlement intérieur de l'Autorité de sûreté nucléaire, notamment son article 20 et son annexe 2 ;

Vu la décision DEP-DG-0022-2009 du directeur général de l'Autorité de sûreté nucléaire du 18 mai 2009 portant constitution de trois groupes permanents d'experts ;

Vu la décision n°CODEP-MEA-2023-005546 du directeur général de l'Autorité de sûreté nucléaire du 30 janvier 2023 portant adoption du règlement intérieur des groupes permanents d'experts placés auprès du directeur général de l'ASN,

Décide :

Article 1^{er}

Mme PICHEREAU Frédérique est nommée membre du groupe permanent d'experts pour les réacteurs nucléaires (GPR).

Il est mis fin, sur sa demande, aux fonctions de Mr DUBOIS Olivier, en tant que membre du GPR.

Article 2

La présente décision sera notifiée à l'intéressée et publiée au *Bulletin officiel* de l'Autorité de sûreté nucléaire.

Fait à Montrouge, le 28 mai 2024.

Signé par :

Le directeur général de l'Autorité de sûreté nucléaire

Olivier GUPTA



Annexe

à la décision CODEP-MEA-2024-028795 du directeur général de l'Autorité de sûreté nucléaire

Liste des membres du GPR :

M. ASSICE
M. BELLESSA
M. BIGOT
M. BOSSU
M. CHABOD
M. CHARLES
M. CORNU
M. COURTIN
M. DE L'EPINOIS
Mme DEGEYE
M. DEVOS
M. FRANCARD
M. FRESON
Mme HERVIOU
M. JOREL
M. LORINO
M. MARIGNAC
M. MBONJO
M. MENAGE
M. MIRAUCOURT
M. NEDELEC
M. NICAISE
Mme PICHEREAU
M. RAMBACH
M. RAYMOND
M. ROCHWERGER



M. ROYER
M. SEKRI
M. SERVIERE
M. SEVESTRE
M. SIDANER
M. TASSET
Mme TOMBUYSES
M. VINCKE
M. VIRTANEN
M. VITTON